

**ADMINISTRATION COMMUNALE
DE
DALHEIM**



AVIS D’AFFICHAGE

Conformément aux dispositions de l’article 16 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que la requête de la société Post Group

pour l’exploitation des installations de production de froid à Filsdorf, 11, Lëtzebuergerstrooss

a été accordée par le Ministre du Travail en date du 17 septembre 2026 (arrêté n° 3/2026/0120/189).

Une copie de la décision est à disposition du public à la maison communale, où elle peut être consultée sans déplacement.

Sur demande une copie en version papier est remise au requérant contre paiement des frais.

Le présent avis est affiché du 23 septembre 2026 au 2 novembre 2026

Dalheim, le 22 septembre 2026


La secrétaire communale f.f.
Tamara MANGERICH


Le bourgmestre
Romain KILL